



# PREPARATION A LA CERTIFICATION POUR Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande RNCP38676BC2 Projet de création d'un commerce

## **Le programme de formation**

La formation a pour objectif de préparer le candidat au passage de l'examen du bloc 2 du Titre Professionnel Manager d'Unité Marchande de niveau 5 (équivalent BAC +2), RNCP38676 enregistré le 26/02/2024, délivré par le Ministère du Travail.

## **Public visé**

- Porteurs de projets de création d'un commerce
- Futurs managers, managers débutants, responsable de magasin et manager de rayon, chef de secteur en poste.
- Créateurs et repreneurs d'une unité commerciale (point de vente, boutique, supérette, restaurant, etc.). Futurs franchisés dans le commerce.
- Chef de rayon, acheteur voulant prendre la direction d'une unité commerciale

## **Pré requis**

Etudes commerciales ou pratique dans la distribution

## **Objectifs du programme**

Etablir les prévisions économiques et financières de l'unité marchande.  
Analyser les résultats économiques, financiers et bâtir les plans d'actions pour atteindre les objectifs de l'unité marchande.  
Savoir mener son projet de création d'un commerce

## **Compétences transversales de l'emploi**

- Mettre en œuvre les mesures de prévention, respecter et faire respecter les règles de sûreté, santé et sécurité au travail.
- Transmettre les consignes oralement et par écrit.
- Utiliser les outils numériques et les applicatifs de gestion de l'unité marchande.
- Réaliser une veille sur les produits et services en lien avec l'activité de l'unité marchande

## **Modalités pédagogiques**

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 4 volets :

1. 6 parcours de e-learning comprenant au total 166 vidéos de formation enregistrées par 89 experts différents.
2. 6 examens réalisés en ligne à la fin de l'étude de chaque parcours avec délivrance d'une note.
3. Etude de 1 livre (Les clés de la création d'entreprise) sous format numérique qui complète les parcours de formation.

4. Entretiens individuels en visio avec un responsable technique et pédagogique. Compléments de formation avec Google et ChatGPT.

## Contenu du programme

### Bloc de compétences 2 : Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande

6 parcours de e-learning enregistrés par 89 experts différents

- J'établis mon business plan – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je finance mes projets et mon entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère la trésorerie - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je contrôle la gestion de l'entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'analyse la santé financière et les résultats de l'entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère l'entreprise avec l'intelligence artificielle - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

## Modalités d'admission

Admission après entretien

## Certification

Préparation au passage du Bloc 2 du Titre professionnel Manager Unité Marchande.

[Voir sur ce lien les conditions d'examen de certification pour obtenir un titre professionnel](#)

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : voir le détail de cette formation sur

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38676/> et sur

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/post-bac/tp-manager-d-unite-marchande>

Si le candidat souhaite soutenir l'examen de certification à l'issue de sa formation, l'inscription devra être réalisée en candidat libre et payée par le candidat au centre d'examen choisi.

## TEMPS PROGRAMME DE FORMATION

**Heures de e-learning** : 53 H

**Heures de tests de connaissances** : 6 H

**Etude du livre numérique** : 40 H

**Temps d'accompagnement par un responsable technique et pédagogique** : 6 H

**Temps total de formation** : 105 H

**DUREE DU PROGRAMME DE FORMATION** : 3 mois

Forces recommande de se former de manière régulière environ 10 heures par semaine soit 1 heure ½ à 2 heures par jour suivant le rythme adopté. Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Vous pouvez donc étudier de 6 à 8 vidéos de

formation par jour. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise.

Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire.

Prenez des notes au fur et à mesure de vos études.

A la fin d'un parcours de formation, vous devez soutenir un examen en ligne. Il vous est ouvert quand vous avez étudié toutes les vidéos du parcours. Les réponses justes sont notées 1, celles fausses 0.

Vous devez comprendre pourquoi vous avez répondu faux. Revoyez vos notes ou la vidéo.

Recherchez sur internet. Questionnez par mail votre responsable technique et pédagogique.

Pour l'étude des e-books qui complètent les parcours de formation en vidéo, en moyenne 40 heures d'études sont nécessaires. Chaque e-book fait l'objet d'un test de validation de connaissances.

## **PRIX DU PROGRAMME DE FORMATION**

Organisme de formation : [Demander les conditions de partenariat](#) – [commercial@forces.fr](mailto:commercial@forces.fr)

Particulier ou entreprise : [Demander un devis](#)

**990 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue, frais d'examen non inclus**

## **Raisons de choisir FORCES :**

Pédagogie innovante : e-learning ; e-books ; experts variés ; tests ; visios

Suivi pédagogique et technique par consultant confirmé

84% de réussite aux examens d'Etat

Notation 4,82/5 sur le CPF

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur [pedagogie@laformationpourtous.com](mailto:pedagogie@laformationpourtous.com) (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

**WWW.FORCES-LMS.COM**

**Email : [commercial@forces.fr](mailto:commercial@forces.fr)**